

Fiche de Pré-conventions de stage SdAH 2025-26

ELEVE:

NOM : _____ PRENOM : _____

CLASSE : _____ Année Scolaire : 2025-2026

ENTREPRISE D'ACCUEIL :

NOM : _____ Maître de Stage (si différent) _____

Adresse : _____

Téléphone _____

Représentée par : _____

En qualité de : _____

Statut Juridique : _____ Date de Création : _____
(Entreprise individuelle, SCEA, EARL, ...)

Surface Agricole Utile : _____ Hectares

Ateliers de production présents (centre hippique, élevage, cultures, bovins lait, ...) :

Pour ces périodes, il est convenu entre le stagiaire ou ses représentants légaux et le représentant de la structure d'accueil les conditions suivantes :

1) La première période de stage d'une semaine entre le 09 et le 20 février 2026 aura lieu :

- Du 09 février au 13 février 2026
- Du 16 février au 20 février 2026

Le stagiaire bénéficiera de ⁽¹⁾ :

Élément :	Choix ⁽¹⁾
Restauration le midi	
Hébergement sans restauration	
Hébergement avec restauration	

⁽¹⁾ Cocher la bonne ligne

1) La période de stage de printemps de 2 semaines consécutives entre le 30 mars et le 17 avril 2026 : (la 3^{ème} semaine sera une semaine de vacances pour l'élève même avant les congés officiels aura lieu :

- Du 30 mars au 10 avril 2026
- Du 06 avril au 17 avril 2026

Le stagiaire bénéficiera de ⁽¹⁾ :

Élément :	Choix ⁽¹⁾
Restauration le midi	
Hébergement sans restauration	
Hébergement avec restauration	

2) La période d'été de 3 semaines consécutives peut être placée entre le 15 Juin et le 28 Aout 2026, à la convenance du stagiaire, de la famille et du maître de stage :

1 ^{er} jour de stage:	
Dernier jour de stage	

Pendant cette période le stagiaire bénéficiera de :

Élément :	Choix ⁽¹⁾
Restauration le midi	
Hébergement sans restauration	
Hébergement avec restauration	

Signature du Maître de Stage

Signature de l'élève ou de son représentant légal

⁽¹⁾ Cocher la bonne ligne